

Direction générale de la santé publique

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 15 mai 2020

Monsieur John Carpay
Président
Justice Center for Constitutional Freedoms
253-7620, Elbow Drove SW
Calgary (Alberta) T2V 1K2

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre correspondance du 28 avril dernier, acheminée à monsieur Horacio Arruda, directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La pandémie du coronavirus (COVID-19) qui se déroule actuellement ainsi que les mesures inédites de prévention qui y sont liées représentent une réalité inhabituelle à laquelle il peut être difficile de s'adapter, et ce, pour différentes raisons. Un événement de cette envergure peut certes avoir des conséquences sur la santé physique et mentale de la population.

Nous partageons vos préoccupations pour la santé et le bien-être la population de notre province. Ainsi, en plus de protéger la santé des Québécois et des Québécoises et de limiter la propagation de COVID-19, les autorités de santé publique redoublent d'efforts pour promouvoir le maintien d'une bonne santé globale et de prévenir l'apparition de problèmes, notamment chez les groupes les plus vulnérables. Par ailleurs, nous suivons étroitement l'évolution des indicateurs de santé de la population du Québec.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général adjoint de la prévention
et de la promotion de la santé,



André Dontigny

c. c. M. Horacio Arruda, MSSS

N/Réf. : 20-MS-03268-19